

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général: M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6<sup>e</sup>.  
Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6<sup>e</sup>.

**SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6<sup>me</sup> (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	France et Colonies Françaises .....	400 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger .....	600 —

**PARTIE ADMINISTRATIVE**

**ORDRES DU JOUR**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 12 Septembre, à 20 h. 15**

Admission de :

M. Daniel DENOZAY, 60, chemin de Choulans, Lyon, parrains MM. Roman et Mein. — Mlle Cécile DOMENJOUR, Laboratoire de Zoologie, Faculté des Sciences, 16, quai Claude Bernard, Lyon, parrains MM. Wautier et D' Boyer. — Mlle COMBALOT, Institutrice à Fleurie (Rhône), parrains MM. Perra et Grange. — M. Paul CUYNET, Directeur des Contributions directes, 41, rue Gambetta, St-Etienne, parrains MM. Coquillat et Pouchet. — M. Maurice BALAS, 2, place Ollier, Lyon, parrains MM. Rey et Ponchon. — M. Georges DEMARTINI, 19, rue Pasteur à Roanne (Loire), parrains MM. Card et Dieudonné.

Questions diverses.

**SECTION ENTOMOLOGIQUE : Mercredi 13 Septembre, à 20 h. 15**

P. VIETTE : Sur quelques espèces de Géométrides décrites par GUÉNÉE (1851).  
Compte rendu des excursions entomologiques effectuées durant les vacances 1950.

Présentation d'insectes. — Questions diverses.

**SECTION BOTANIQUE : Samedi 9 Septembre, à 17 heures**

A. QUENEY : Flore des bords du Rhône, en amont du Pont de la Boucle.  
M. COQUILLAT : Excursion botanique entre Ambronay, et Priay (25 juin 1950).  
Présentation de plantes. — Questions diverses.

**SECTION GENERALE (Anthropologie, Biologie, Microscopie, Sciences Naturelles) : Samedi 16 Septembre, à 16 heures**

B. CONDÉ : Campodéidés de la grotte de La Balme.  
Questions diverses.

La-Pape ; à Miribel, en bordure d'un sentier à 1 km environ au N. E. de la place du village (MANNERS) ; à Jallieu et Maubec près Bourgoin (MILLIAT) ; à Iguerande et dans la vallée de la Loire (BONNOT) ; à Cluny (S.-et-L.), promenade des fossés ; au bord des chemins au-dessus de Tassin (Rhône) (COQUILLAT) ; à Bourg-de-Thizy (SÉVELINCE). — N. D. L. R. Toutes ces stations, croyons-nous, n'ont pas encore été publiées.

3. Malgré mes recherches, je n'ai pu obtenir confirmation de ce que *Anemone silvestris* L. existerait encore dans les bois des environs de Roanne. Je crois que cette plante est à rayer de notre flore régionale (C.).

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

---

### DEUX CAS D'INFESTATION HUMAINE PAR DES ACARIENS DU GENRE *DERMANYSSUS* OBSERVÉS DANS L'EST LYONNAIS

par E. ROMAN, R. LE COARER et VITAL-DURAND.

Le hasard des circonstances nous a fait connaître deux cas d'infestation humaine par *Dermanyssus gallinae* (Deg.)<sup>1</sup>, Acariens Gamasidae, parasites temporaires habituels des Gallinacés. Ces Arthropodes de petite taille (la longueur des mâles est de 600  $\mu$ , celle des femelles de 700  $\mu$ ) attirent l'attention parce qu'ils se multiplient très activement et qu'ils font souvent dépérir les volatiles.

I. — Le premier cas concerne une fermière d'un certain âge habitant Martignat (Ain). A l'occasion de contrariétés, cette femme a présenté au printemps 1949 une phase de dépression avec amaigrissement et insomnie ; dès cette époque, elle a constaté sur elle de nombreux Acariens, surtout lorsqu'elle était à l'écurie en train de traire ; ces bestioles, qui étaient parfois si abondantes que son visage paraissait grisâtre, ont occasionné alors un prurit tenace empêchant le sommeil. Pour s'en débarrasser, la malade s'est appliqué sur la face, surtout atteinte, une pommade au DDT, qui a entraîné une irritation locale avec rougeur et une intoxication légère avec fièvre, maux de tête et diarrhée. L'écurie a été désinsectisée au DDT et à la chaux vive. L'infestation a alors rapidement disparu pour trois mois. Mais de nombreux *Dermanyssus* ont été vus à nouveau durant l'été. Pendant une quinzaine de jours en août, la patiente a présenté à nouveau de la congestion assez marquée à la face ; en même temps, les phénomènes dépressifs du printemps avaient réapparus. L'écurie et le poulailler ont été redésinsectisés de la même manière que précédemment ; la fermière a eu recours à la pommade antérieurement prescrite : elle semble avoir surtout été guérie par la médication tonique (liqueur de Fowler). Après ces deux épisodes bien typiques, aucune manifestation de cet ordre ne s'est reproduite ni chez elle, ni dans les alentours (Pâques 1950) ; d'ailleurs les poules du presbytère voisin avaient été disséminées l'hiver précédent.

---

1. Nous adressons nos bien vifs remerciements à M. Marc ANDRÉ, l'éminent spécialiste du Muséum de Paris, qui a bien voulu déterminer les Acariens objets de ce travail.

II. — Dans un poulailler à Brézins-le-Haut (Isère), une pullulation considérable de Dermanysses a été observée en août 1949 ; les Acariens recouvraient littéralement les poutres anciennes d'un plafond. Une fermière d'âge mûr occupée à soigner la basse-cour a ressenti de vives démangeaisons sur les parties découvertes ; il ne s'agissait pas tout-à-fait d'une éruption mais de phénomènes d'irritation dûs au trajet des Acariens sur la peau ; il n'y a pas eu d'altération de l'état général ; la malade a été traitée par une pommade renfermant comme produit actif l'isomère  $\gamma$  de l'hexachlorocyclohexane. Les Acariens ayant été tués par l'application de l'onguent médicamenteux, les démangeaisons ont cessé rapidement. D'ailleurs, une désinsectisation au gammexane a détruit ces hôtes désagréables et, au printemps 1950, le personnel de la basse-cour infestée n'a plus été incommodé par eux. Des animalcules semblables ont été vus dans la région avoisinante ; des poules ont péri et les habitants ont soupçonné ces Arthropodes d'être les agents vecteurs d'une épizootie <sup>2</sup>.

En somme, ces deux invasions par des Dermanysses provenant de poulaillers se présentent d'une manière analogue. Des cas du même type ont été autrefois assez souvent signalés. A Bordeaux et dans la campagne avoisinante, R. MANDOU, G. TEMPÈRE et J. NEUZIL (*Bulletin Soc. Sc. nat. Toulouse*, LXXX, 1946) ont fait connaître deux cas récents <sup>3</sup>. D'autres fois, ce sont des oiseaux sauvages ou des Passereaux d'ornement, gardés en captivité dans les demeures, qui sont à l'origine de manifestations semblables.

Le rôle de *Dermanyssus gallinae* dans le déterminisme des lésions cutanées de l'homme a donné lieu à des interprétations diverses. Comme dans le cas des volatiles, M. le P<sup>r</sup> J. GUIART (1910), puis A. LEVY-FRAENKEL (1936) admettent que ces Acariens sucent le sang de l'homme. Cependant M. le P<sup>r</sup> E. BRUMPT (1949), expérimentant avec J. CALLOT, n'a pas réussi à se faire piquer par eux. Le contact avec la peau de leurs pattes munies de caroncules et de crochets ne suffit pas à expliquer les éruptions parfois constatées. M. GOLDSMITH (1881) pense que ces bestioles peuvent se cacher dans les glandes cutanées et ERDL (1842) en a vu dans des tuméfactions de la peau riches en formations sébacées. Il apparaît cependant improbable que les adultes, dont la largeur dépasse 1/2 millimètre, pénètrent dans des cavités aussi étroites ; le fait est peut-être possible pour les larves, qui d'après les dessins de N. TOOMEY (1921), mesurent  $25 \times 15 \mu$  ; par ailleurs, l'auteur américain pense que les adultes introduisent leur rostre dans les canaux excréteurs et irritent ainsi la peau par leur salive venimeuse. Nous n'avons pu confirmer directement aucune de ces opinions. Chez l'homme, les lésions causées par les Dermanysses sont souvent bénignes ; elles ne s'aggravent qu'à l'occasion de déficiences de l'état général.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 14 Juin 1950

2. Le fait mérite d'être pris en considération. E. VROM (1930) a montré en effet que le Bacille du choléra des poules reste très longtemps vivant dans l'intestin de *D. gallinae* ; les oiseaux peuvent s'infester en dévorant ces parasites, ce qu'ils font d'ailleurs volontiers.

3. Ce mémoire donne la bibliographie moderne de la question ; les références anciennes peuvent se trouver dans le traité de Zoologie médicale de R. BLANCHARD (1889-90).